

Inform'APLEC

NEWSLETTER de l'ASSOCIACIÓ PER A L'ENSENYAMENT DEL CATALÀ de CATALUNYA NORD

21 d'octubre 2021 / 9

Informació massiva a les famílies sobre l'ensenyament del català

APLICAR LA LLEI D'EDUCACIÓ AMB L'OPLC

Ja s'ho ha plantejat des que existeix i ha entrat en funcionament l'OPLC, l'Oficina pública de la llengua catalana: una de les claus de l'extensió –l'objectiu és la generalització– de l'ensenyament del català, és que la informació arribi efectivament a les famílies. I per això una de les accions en curs és una difusió massiva d'informació en direcció de mares i pares d'alumnes, de tots els nivells. Des de la maternal fins a la universitat.

De fet no es tracta de res més que d'aplicar la llei en vigor –la llei de Programmation et refondation de l'école de la République (del 2013)– que diu en un dels seus articles (L312-10 del Codi de l'educació) que *“Les familles sont informées des différentes offres d'apprentissage des langues et cultures régionales”*. Una disposició que encara 8 anys després de votar la llei, no és pas efectiva.

DE LA LòGICA DE LA DEMANDA A LA LòGICA DE L'OFERTA GENERALITZADA

Si el que es vol és veritablement salvar el català abans que s'acabi el segle 21, una condició essencial és de canvia de lògica, des de l'ensenyament. És indispensable passar d'una lògica de demanda (confrontada sempre a una penúria de mitjans) a una lògica d'oferta generalitzada accessible a totes les famílies que així tenen la possibilitat EFECTIVA (i no teòrica sobre el paper de les circulars...) de triar que els seus infants aprenguin el català a escola.

Ultra el fet que significa un engatjament real i efectiu de les institucions, més enllà dels discursos de façana i d'una política de bricolatge i pedaços



El director de l'OPLC, Pierre Lissot.

que són tan eficaços sobre la reactivació del català com un cataplasme sus d'una cama de fusta, a més, pensar i articular realment l'oferta d'ensenyament de català i d'ensenyament bilingüe amb tota l'oferta educativa de Catalunya Nord genera estalvis d'escala i optimització de mitjans (sense parlar de la millora dels resultats escolars).

És en aquest sentit que l'APLEC (i la FLAREP) treballen a convèncer el Ministeri d'educació – esperem que amb el suport de Jean CASTEX– de passar a una altra etapa que realment signifiqui una extensió integrada de l'ensenyament de les “llengües regionals”, prenent-les efectivament en compte dins l'organització i la gestió educativa.

35è COL·LOQUI de la FLAREP a la REUNIÓ

Cada any des que se va constituir la FLAREP, Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public, les associacions que reuneix se retroben per un col·loqui de treball i estudi per desenvolupar l'ensenyament de i en llengua “regional”. Enguany, després que el col·loqui se celebrés en terra catalana en 2020, la trobada coincideix amb els *États généraux du multilinguisme en Outre-mer*, a l'illa de la Reunió. Més dades a : www.flarep.com

DONA SUPORT A LA LLENGUA, FES-TE MEMBRE de L'APLEC : demana l'adhesió a aplec@aplec.cat (20 € l'any)

La CRÒNICA DOMINICAL a L'INDÉPENDANT

L'INDÉPENDANT - DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021

EN CATALÀ

Afer de gustos

Lectores i lectors, una història feta dels títols de les cançons d'Un simple militant i cantautor nostre. Tota una obra compromesa per descobrir o recordar que diu així: D'un band a l'altre del rídeu, Els dies passen i pel Camins d'El meu país, un Diumenge me trapi L'Adam. Me diu: « Adiu, ça va ?, Parla-me, diguis-me coses, dona-me Les darreres noves de La televisió ». « Pensa-te li dic és La Crisa en El món rodó. Les il·lusions del 10 de maig per Un país nous són Records de vida per damunt los quals bufa La Marinada. Saps,

nosaltres Hi pensem. Demanem la paraula al reparo de Les velles barques perquè L'Home del Bosc té pas més Desig, la Padrina fa pas pus L'allioli en La nit d'en Frankenstein, el Peret va com un Taxi boig, Els mestres educats canten una Cançó descolorada, Les bruixes de l'Amor pensen Cremat l'home i La dona nuda diu M'agrada pas ». També la Nina diu « Espieu és una Qüestió d'Amor i la Maria Flora denuncia que Hi ha merda a mar ». I si Avui plou, Diguem-ho, els Pal·lagostins de l'estiu vindran a Perpinyejar.

Però com diu L'home de cent anys, « Un dia tindrem fred i la Caputxeta Roja amb una Fulla de tardor i El xirment a la mà cap a Bages se'n tornarà ». Allavontes des del cel el Joan Pau Giné li cantarà Bona nit cargol perquè « el la per dir prou, el si per si plou, el do per dormir, el re pel camí, el mi per qui vol, el fa si fa sol. »

Deborah Malet Salvador

► Crònica coordinada per l'APLEC, Associació per a l'ensenyament del català (apleccatalunya@hotmail.com)

► Escoltable als podcasts de L'Indépendant

Les ACTIVITATS de l'APLEC

- Edició i difusió de la newsletter *Inform'APLEC* (10-17/10/2021)
- Reunió de coordinació direcció-permanència (11-12-18/10/2021)
- Seguiment de la reunió FLAREP amb el Ministeri i preparació col·loqui (12/10/2021)
- Coordinació de les classes de català APLEC - DSDEN (12/10/2021)
- Comencen els cursos de preparació al CRPE bilingüe (conveni APLEC-CFPC; 13/10/2021)
- Comissió de redacció *Mil Dimonis* pel n°143 (13/10/2021)
- Correus FLAREP al Ministeri i al primer ministre per la nova circular de llengües regionals (16-17/10/2021)
- Reunió APLEC – DSDEN i consellers pedagògics (21/10/2021)
- Reunió del PREC – Pol de recursos per al català – a Canopé (21/10/20)
- Segueix la distribució dels darrers números del *Correu de la UNESCO* (19-24/10/2021)
- Preparació del material APLEC per al col·loqui de la FLAREP (22/10/2021)

2

AQUEIX CURS A LES ESCOLES
NORD-CATALANES DE...

Angostrina Bages
Baixès Corbera
Bulatnera

... SE FA INICIACIÓ DE CATALÀ!

AQUEIXA TARDOR
ADHEREIX-TE A L'APLEC
- L'ASSOCIACIÓ PER A L'ENSENYAMENT DEL CATALÀ -

38 anys promovent la llengua i la cultura a Catalunya Nord

www.aplec.cat

C'EST FACILE. GRATUIT POUR VOUS.
PEU ONÉREUX POUR LA COLLECTIVITÉ

LES COURS DE CATALAN POUR
VOS ENFANTS ! DANS LEUR ÉCOLE !

APLEC recrute et salarie les maitres et maitresses de catalan
APLEC veille à l'encadrement pédagogique en partenariat avec la DSDEN
Le Département et la Région assument la moitié du coût. La commune
l'autre moitié.
Soit 17,50 €/heure
Ou pour les 30 semaines environ d'une année scolaire : 525 €
Ce qui représente au total, par exemple, pour 4 classes : 2 100 €

Les cours de catalan de l'APLEC dans les écoles du département/prés
de chez vous :

Le savez-vous ?

- Les cours de catalan de l'APLEC ont plus de 30 ans.
- Actuellement :
- ils comptent 5 000 élèves !!!
- ils emploient 35 maitres et maitresses
- ils sont présents dans 52 communes :

Angostrina	Els Banyes	Palau de Cerdanya	Salas
Aldes	Els Mossos	Puenteviesca	Sant Andreu
Bages	Er	Perpinyà	Sant Cebrià
Baixès	Figueras	Puig	Sant Feliu d'Avall
Bonaparte	Illers	Puigcerdà	Sant Joan de la Cella
Bulatnera	la Guingueta d'Ix	Rubí	Sardanyà
Corbera	La Torre del Balcon	Saint-Lizier	St. Llorenç de la Salanca
Corvèlles de Goudouert	Llavors - Teulada	Saint-Lizier	Suessa
Corvèlles de la Ribera	Millars	Trepassés	Trepassés
Catllarès	Oleça	Usson	Usson
Diersans	Ospè	Vilafranca de Conflent	Vilafranca de Conflent
El Volp	Ostria	Vilatorrada de Riou	Vilatorrada de Riou
Els Valls	Puig	Vivès	Vivès

Université de Perpignan - PI
Case de l'Institut Català
Case de la Pau de Vila
43000 Perpignan Cedex

METTRE EN PLACE DES COURS DE CATALAN
DANS MA COMMUNE

Voulez que vos enfants fassent du catalan à l'école?
Vous voulez que vos enfants fassent du catalan à l'école?

MODE D'EMPLOI

Ouvrir la porte au catalan,
à vous de jouer !

Contactez la mairie,
l'école...
et aussi l'APLEC !

LES ÉTAPES
pour mettre en place des
COURS DE CATALAN dans les écoles de VOTRE COMMUNE :

- 1 La mairie informe les écoles de sa décision
- 2 Les écoles signalent la demande de cours de catalan lors de l'enquête annuelle des conseillers pédagogiques de catalan (avril-mai)
- 3 L'APLEC et la DSDEN* organisent l'affectation de maitres.sse.s de catalan dans les écoles (juin-juillet)
- 4 Les cours de catalan commencent dès la rentrée de septembre (pour les maitres.ses qui ont déjà reçu leur agrément de la DSDEN)
- 5 L'APLEC envoie à la mairie la convention liant la commune et l'association (à signer par les deux parties), ainsi que le budget prévisionnel correspondant aux heures à la participation de la commune

La DSDEN* et l'APLEC demandent aux écoles et aux communes de respecter la **continuité pédagogique** lors de la mise en place du catalan (de PS à GS, et de CP à CM2)

Les cours de catalan constituent une **initiation** pour les élèves et une **sensibilisation** en vue de poursuivre le catalan dans le secondaire ET de la possibilité pour la commune de mettre en place un **enseignement bilingue français-catalan** (à étudier avec l'Education nationale et l'APLEC); l'enseignement bilingue est pris en charge à 100% par l'Education nationale

*DSDEN - Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Si vols rebre la newsletter de l'APLEC en format paper, envia'ns la teua adreça postal.

L'ACTUALITAT de la LLENGUA CATALANA a la premsa

SAILLAGOUSE

Interventions de catalan à l'école maternelle et primaire

Anna Blanco, intervenante de catalan et l'APLEC (Associació per a l'ensenyament del català) ont repris les séances aux écoles maternelle et primaire. Une fois par semaine, les élèves apprennent le catalan et sa culture avec des chansons, danses, histoires et traditions.



Intervention d'Anna Blanco, ici dans la classe de CE1. En haut et à gauche, l'association APLEC en action lors de sa séance de travail. D'autres activités sont mises en place pour faire connaître la langue et la culture catalanes aux enfants de Catalogne nord.

au financement de la mairie de Saillagouse, le Sioccat (Syndicat intercommunal pour la promotion des langues Occidentale et Catalane), le Département et la Région. « Je tiens à remercier Liliane et Jean Benoit, professeurs de Catalan à la retraite, pour le partage de leur temps et de leurs connaissances sur le flamme de Catalogne et la fête de Sant Joan, ainsi que pour d'autres thèmes liés avec à ces festivités, comme les fleurs, traditions et légendes de Cerdagne, etc. Il est toujours difficile de maintenir une telle activité ».

CODALET

Un atelier de cuisine en catalan

El taller de cuina del casal del Conflent a repris chez Kiki, à l'Hostal Nougarol. Une occasion de pratiquer la langue catalane puisque le Casal a été créé pour réunir un maximum de personnes autour des us et coutumes d'ici, mais dans l'intérêt toujours de parler la langue et de la faire vivre. Au menu du jour, *buryols* (beignets) de tomates, *buryols de trufes* (pommes de terre), *carotes i carbassons* (carottes et courgettes), *empanades d'anxoves*



Les « buryols » mijotent.



« Buryols de trufes ».



« Anxoves ». rieux, mais dans une ambiance joyeuse. Angélique Conesa

L'INDEPENDANT LUNDI 11 OCTOBRE 2021 15

PERPIGNAN

SAINT-LAURENT-DE-CERDANS

« Al meu país » : un pur bonheur de concert catalan



Leslie Malet-Salvador et Jean-Louis Fourcade.

L'Association catalane, qui a succédé au feu Comité de jumelage Saint-Laurent-de-Cerdans-Tortellà, ne s'est jamais trompée sur la qualité des artistes qu'elle invite, une fois l'an, pour une *tarda catalana* (après-midi catalan) qui régale toujours les amateurs. Et cette année encore, en accueillant la chanteuse et auteur Leslie Malet-Salvador et le guitariste et compositeur Jean-Louis Fourcade, elle a trouvé deux artistes de grand talent venus porter haut le flambeau de la chanson catalane. Pourtant, cette *tarda* avait plutôt commencé, comme l'a rappelé Louise Vergès, la présidente de l'association : « Notre *tarda catalana* s'est bien passée, mais à cause de l'orage nous avons dû re-

noncer à pu assister à un concert en catalan d'excellente qualité ». Un concert intitulé *Al meu país* (mon pays) qui a transporté de bonheur une assistance ravie. À l'issue du duel on pourra peut-être arbitrairement décrocher, d'une constellation de chefs-d'œuvre de la chanson catalane, pour les écouter encore et encore. L'issue du duel on pourra peut-être arbitrairement décrocher, d'une constellation de chefs-d'œuvre de la chanson catalane, pour les écouter encore et encore. L'issue du duel on pourra peut-être arbitrairement décrocher, d'une constellation de chefs-d'œuvre de la chanson catalane, pour les écouter encore et encore.

Jean Dabat

POLEMIQUE

Bras de fer entre la Bressola et la Ville sur un projet de lycée catalan

Hier dans la mairie, à Bressola, le réseau d'enseignement en catalan a tenu une conférence de presse pour dénoncer une présentation « opaque » que la mairie de Perpignan du monastère Sainte-Chaire au fils-cousin reconnu pour y créer un collège en l'honneur de l'abbé-moine Louis-Alexandre d'Albiou ou accusant des « manœuvres politiciennes ».

C'est d'abord pour le projet d'ensemble scolaire collège et lycée de la Bressola sur le site du monastère Sainte-Chaire à Perpignan. Ce projet d'enseignement en catalan est composé de sept établissements dans le département. Six écoles, dans les quartiers de Verset et Saint-Etienne à Perpignan, mais aussi au Puy, Puyssat, Puyssat de la Rivière, Saint-Esprit, Nîmes et un collège au Val de l'Oratoire à 1000 élèves. Mais depuis plusieurs années, la Bressola est contrainte de refuser une quarantaine d'inscriptions par an faute de places. L'objectif est d'ouvrir un second collège, qui serait accolé à un ancien lycée, une ancienne pour Eva Bertomeu, directrice générale de la Bressola. Une municipalité comme Millas, Saletelles ou Saint-Cyprien nous accueilleraient, mais nous ne pouvons pas ouvrir de nouveaux établissements car nous ne pourrions pas payer les dépenses de fonctionnement.

« Une trahison incompréhensible » accuse la Bressola. Mais le 30 septembre dernier, soit six jours avant la date limite pour déposer un dossier de participation, la Bressola est informée que la mairie de Perpignan a envoyé un projet. Le projet est arrêté. « J'ai embêté un peu la mairie de Perpignan », accuse la Bressola, par le biais de son avocat Frédéric Nivet. Mais elle ne peut pas empêcher la mairie de Perpignan de participer de la mairie au sein du conseil d'administration.



Le monastère Sainte-Chaire au cœur du patrimoine.

L'Albiot : « Nous nous sommes intéressés au site dès juillet 2020 ». Hier dans la mairie de Perpignan, le réseau d'enseignement en catalan a tenu une conférence de presse pour dénoncer une présentation « opaque » que la mairie de Perpignan du monastère Sainte-Chaire au fils-cousin reconnu pour y créer un collège en l'honneur de l'abbé-moine Louis-Alexandre d'Albiou ou accusant des « manœuvres politiciennes ».

L'INDEPENDANT LUNDI 11 OCTOBRE 2021 7

CATALAN

Sortie pédagogique des étudiants de Catalan à Cadaqués avec l'écrivain Jordi Cabré



L'IFCT (Institut Franco-Català Transfronterer) comunica. Première sortie pédagogique de l'année universitaire le jeudi 23 septembre à l'IFCT où les étudiants des Études catalanes ont effectué une visite commentée dans les rues de Cadaqués guidés par l'écrivain Jordi Cabré. El lauréat du prix Sant Jordi qui actuellement travaille avec étudiants et professeurs de l'IFCT à la traduction en français de son œuvre « Dignes un desig » a fait découvrir un Cadaqués dalinien cadre de son propre roman. Les étudiants étaient accompagnés par leur professeur de littérature Irene Muñoz et par la professeure de l'Université de Girona Caria Ferrerós qui intervient aussi cette année dans la licence de catalan de Perpinyà, en plus des enseignants de l'IFCT responsables des formations. Une journée riche et fructueuse avec un pique-nique sur la plage de Port Lligat et une visite finale au monastère de Sant Pere de Rodas.

A facebook :

[APLEC - Associació per a l'ensenyament del català](#)

[Data i hora: 14 d'octubre 11:44](#)

Escolta les càpsules diàries "Parlem català" de Rémy Farré Salvatella a [France Bleu Roussillon](#)

[Oficina Pública de la Llengua Catalana](#)



francebleu.fr

[Parlem català – Émission sur France Bleu Roussillon](#)

Ets professor-a d'escola o de català al secundari, ets pare o mare d'alumne, ets estudiant, o simplement t'interessa, t'apassiona la llengua catalana. Doncs tu també envia'ns la teua reflexió, comentari, proposta, anàlisi sobre el català o el seu ensenyament a info@aplec.cat.

Eliane Jarycki

Data i hora: 3 d'octubre 10:28 ·

Vendredi après-midi réunion de travail avec le directeur de l'Office Public de la Langue Catalane **Pierre Lissot** afin de faire un point sur les actions menées et à venir.

Data i hora: 15 d'octubre 18:30 ·

Cet après-midi présentation à notre vice présidente, **Claire Fita** du fonctionnement de l'office public de la langue Catalane en présence de son directeur **Pierre Lissot** et de Benjamin Assié représentant l'office public de la langue Occitane.

L'important étant que nous puissions œuvrer dans le même sens vers des actions communes afin que nos deux langues régionales se développent sur le territoire.



Literatura

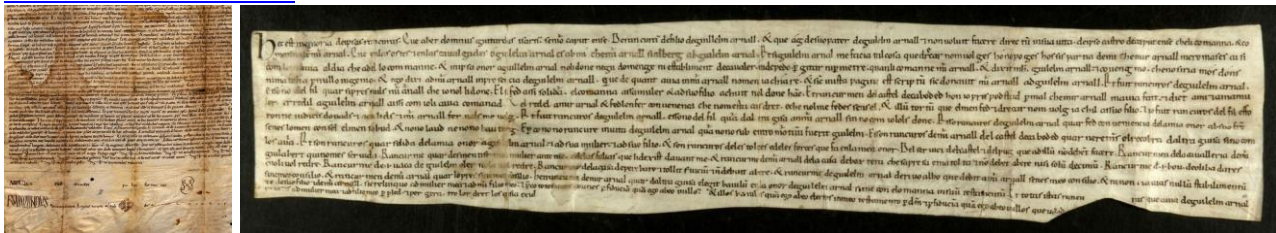
Cultura 15/10/2021

Identifiquen el primer escriptor en llengua catalana: el sotsdiaca Ramon de Cabó

4

Va escriure el 'Memorial de greuges de Guitard Isarn, senyor de Caboet', primer text llarg en català

Sílvia Marimon Molas



La signatura del sotsdiaca Ramon es pot veure en aquest document, en què va posar per escrit el testament sacramental de Guillem Guitard de Caboet el 8 de juny del 1106. La Seu d'Urgell, Arxiu de la Catedral d'Urgell, Fons de Caboet-Castellbò, perg. 2bis. © Arxiu del Bisbat d'Urgell.

El *Memorial de greuges de Guitard Isarn* és un pergami escrit l'any 1105, fa 10 centímetres d'alçada i 52 de llargada, i és una relació de totes les infraccions, faltes i ofenses que el

vassall Guillem Arnall havia comès contra el senyor de Caboet, Guitard Isarn, la seva esposa i els seus drets. Es considera el primer text llarg escrit en català pràcticament en la seva totalitat (...)

https://www.ara.cat/cultura/identifiquen-escriptor-llengua-catalana-sotsdiaca-ramon-cabo_1_4149189.html?utm_medium=social&utm_campaign=echobox&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR2GawflbQShe-DO5B1-shWwBU04Dz-wSHQ_sVNccWCa-aA_gq1IDtoRqdM#Echobox=1634319240

TEXTOS OFICIALS

LA LLEI PEILLON



Loi Peillon n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

ARTICLES QUI CONCERNENT L'ENSEIGNEMENT DU CATALAN avec commentaires explicatifs

*Loi votée en 2^{ème} lecture à l'Assemblée le 5 juin 2013
Et en 2^{ème} lecture au Sénat le 25 juin 2013
Publiée au JORF du 9 juillet 2013*

« **Art. L. 312-10. (Code de l'éducation)** – Les langues et cultures régionales appartenant au patrimoine de la France, leur enseignement est **favorisé** prioritairement dans les régions où elles sont en usage. [1]

« Cet enseignement peut être dispensé tout au long de la scolarité selon des modalités définies par voie de convention entre l'État et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage. [2]

« Le Conseil supérieur de l'éducation est consulté, conformément aux attributions qui lui sont conférées à l'article L. 231-1, sur les moyens de favoriser l'étude des langues et cultures régionales dans les régions où ces langues sont en usage.

« L'enseignement facultatif de langue et culture régionales est proposé dans l'une des deux formes suivantes :

« 1° Un enseignement de la langue et de la culture régionales ;

« 2° Un enseignement bilingue en langue française et en langue régionale. [3]

« Les familles sont informées des différentes offres d'apprentissage des langues et cultures régionales. » [4]

5

[1] **APLEC** : Com a « llengua regional » de Catalunya Nord, el català ha de ser l'objecte de mesures destinades a **afavorir-ne** l'ensenyament dins el departament.

« *Lingue régionale* » en Catalogne Nord, le catalan doit être l'objet de mesures destinées à en **favoriser** l'enseignement dans le département des Pyrénées-Orientales.

[2] **APLEC** : Les familles poden demanar a beneficiar d'un ensenyament del català (ensenyament extensiu o ensenyament bilingüe) **des de la maternal fins al batxillerat** (« al llarg de tota l'escolaritat »).

Les familles peuvent demander à bénéficier d'un enseignement du catalan (enseignement extensif ou enseignement bilingue) de la maternelle jusqu'au baccalauréat (« tout au long de la scolarité »).

[3] **APLEC** : La llei preveu que l'ensenyament del català és proposat a les famílies segons dues formes possibles : l'ensenyament **extensiu** de la llengua com a disciplina, o bé « l'ensenyament **bilingüe** » en català que inclou aprenentatge de la llengua com a disciplina i ensenyament de disciplines no lingüístiques (DNL) en català.

*La loi prévoit que l'enseignement du catalan est proposé aux familles suivant deux formes possibles : l'enseignement **extensif** de la langue en tant que discipline, ou bien « l'enseignement **bilingue** » en catalan qui inclut l'apprentissage de la langue comme discipline et l'enseignement de disciplines non linguistiques (DNL) en catalan.*

[4] APLEC : Les familles han de **disposar de les informacions** necessàries sobre les diverses possibilitats per aprendre el català (ensenyament extensiu o ensenyament bilingüe). Perquè aquesta informació sigui efectiva, l'administració educativa als diferents nivells (Ministeri, Rectorat, DSDEN, escoles i establiments secundaris) ha de fer possible que arribi cada any als pares i mares d'alumnes.

*Les familles doivent **disposer des informations** nécessaires sur les différentes possibilités d'apprendre le catalan (enseignement extensif ou enseignement bilingue). Pour que cette information soit effective, l'administration scolaire aux différents niveaux (Ministère, Rectorat, DSDEN, écoles et établissements secondaires) doit prendre les mesures pour que celle-ci arrive chaque année aux parents d'élèves.*

La circulaire de 2017



Langues et cultures régionales

Circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales

NOR : MENE1711397C

circulaire n° 2017-072 du 12-4-2017

MENESR - DGESCO A1 - MLFLF

Sur l'ensemble des classes du collège, dans le prolongement de l'école primaire et pour en assurer la continuité, des sections bilingues de langues régionales proposent un enseignement **renforcé** de la langue régionale d'une durée hebdomadaire **d'au moins trois heures** et un enseignement partiellement **en langue régionale** dans une ou plusieurs autres disciplines ; ce dispositif tend vers un enseignement **à parité horaire**, dans le respect des dispositions de l'arrêté du 12 mai 2003 précédemment mentionné.

Ces sections permettent une intensification de la pratique de la langue régionale déjà acquise à l'école et l'approfondissement de la culture propre à l'aire de diffusion de la langue dans ses diverses composantes littéraires, historiques, géographiques et artistiques. Leur fonctionnement s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement. Elles s'adressent en priorité aux élèves ayant déjà suivi un cursus bilingue mais peuvent être ouvertes sous certaines conditions à d'autres élèves, qui auront au préalable fait la preuve des compétences linguistiques nécessaires à leur admission dans ces sections.

Dans le cadre du diplôme national du brevet, les élèves des sections bilingues français-langue régionale peuvent choisir de composer en langue régionale lors de l'épreuve écrite qui porte sur les programmes de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique, pour les exercices ouvrant cette possibilité ; par souci de cohérence pédagogique, les consignes des exercices concernés sont traduites en langue régionale.

NOUVELLE CIRCULAIRE EN 2021 ?

La circular de 2017 serà reemplaçada a finals de 2021 per un nou text reglamentari actualment a l'estudi al Ministeri d'Educació. La nova circular hauria d'incloure el mètode de la immersió. L'APLEC i la FLAREP demanen que el nou marc reglamentari sigui l'ocasió de fer un pas endavant i d'encetar una nova etapa de generalització de l'ensenyament de les llengües regionals i del bilingüisme, i de garantia de l'accés en igualtat de condicions a aquest ensenyament per a totes les famílies.

LE CATALAN AU COLLÈGE

Teoria i realitat

Segons les disposicions reglamentàries en vigor, el català al col·legi se pot estudiar segons les modalitats següents / *ce qui est prévu par les textes*:

Cicle 3	Català opció	Català bilangue	Català bilingue	HG	Altres
6 ^a	1h o 2h	2h	3h	3h	
Cicle 4	Català opció	Català LV2	Català bilingue		
5 ^a	1h o 2h	2h30	3h	3h	
4 ^a	1h o 2h	2h30	3h	3h	
3 ^a	1h o 2h	2h30	3h	3h	

Altres DNL: matemàtiques, SVT, EPS... / *Autres DNL (disciplines non linguistiques) ponctuellement enseignées en section bilingue catalan suivant les établissement (et selon les professeurs compétents en catalan présents).*

A la realitat, però, hi ha encara un gran diferència entre el que preveuen els textos oficials i les possibilitats efectives d'ensenyament del català. / *Dans la réalité cependant, il y a encore une grande différence entre ce que prévoient les textes officiels et les possibilités effectives d'enseignement du catalan.*

8 col·legis encara no tenen professor de català / N'ont pas encore de prof de catalan:

Saint-Éxupéry	J.S. Pons	Estagell	Sant Cebrià	(El Voló)
Jean Macé	Camus	Millars	Pià	(Clairà)

I molts altres punts que encara resten per normalitzar, com ara:

Et bien d'autres points restent encore à résoudre pour prétendre à un fonctionnement normalisé du catalan

- molts col·legis no proposen l'opció de català facultatiu en 6a (encara que tinguin un professor de català), i fan impossible doncs que els alumnes tinguin garantida la continuïtat entre CM2 i secundari; a Perpinyà dels 8 col·legis (públics), 1 sol – Sévigné – proposa el català en opció en 6a;
- la majoria dels col·legis no respecten les 3h mínim d'ensenyament de llengua inscrites a la circular que defineix les modalitats de l'ensenyament bilingüe;
- les dotacions horàries destinades al català – dels establiments i/o del rectorat – no són suficients (o utilitzades ?) per cobrir les necessitats de desplegament de l'oferta que preveuen els textos (cf. quadre més amunt);
- el català beneficia rarament del dispositiu "bilangue" que permet de garantir la continuïtat entre l'ensenyament de català fet al primari i les llengües estudiades al secundari (6a);
- l'oferta de català als col·legis és molt inferior a les necessitats quan els professors de català han d'efectuar el seu servei ensenyant una altra disciplina que el català.
- *nombre de collèges ne proposent pas l'option catalan en 6^e (même avec un prof dans l'établissement), rendant impossible la continuité pédagogique entre CM2 et secondaire; à Perpignan 1 seul des 8 collèges (publics) propose le catalan en 6e;*
- *la plupart des collèges ne respectent pas les 3h minimum d'enseignement de la langue prévues dans la circulaire sur le bilinguisme;*
- *les dotations horaires destinées au catalan – des établissements et/ou du rectorat – sont insuffisantes (ou ne sont pas utilisées à bon escient?) pour couvrir le déploiement de l'offre prévue par les textes (cf. tableau);*
- *le catalan bénéficie rarement du dispositif "bilangue" qui permet de garantir la continuité entre l'enseignement du catalan en primaire et les langues étudiées en secondaire (6e);*
- *l'offre de catalan dans les collèges est très inférieure aux nécessités alors même que les professeurs de catalan doivent effectuer bonne part de leur service dans une autre discipline que le catalan.*

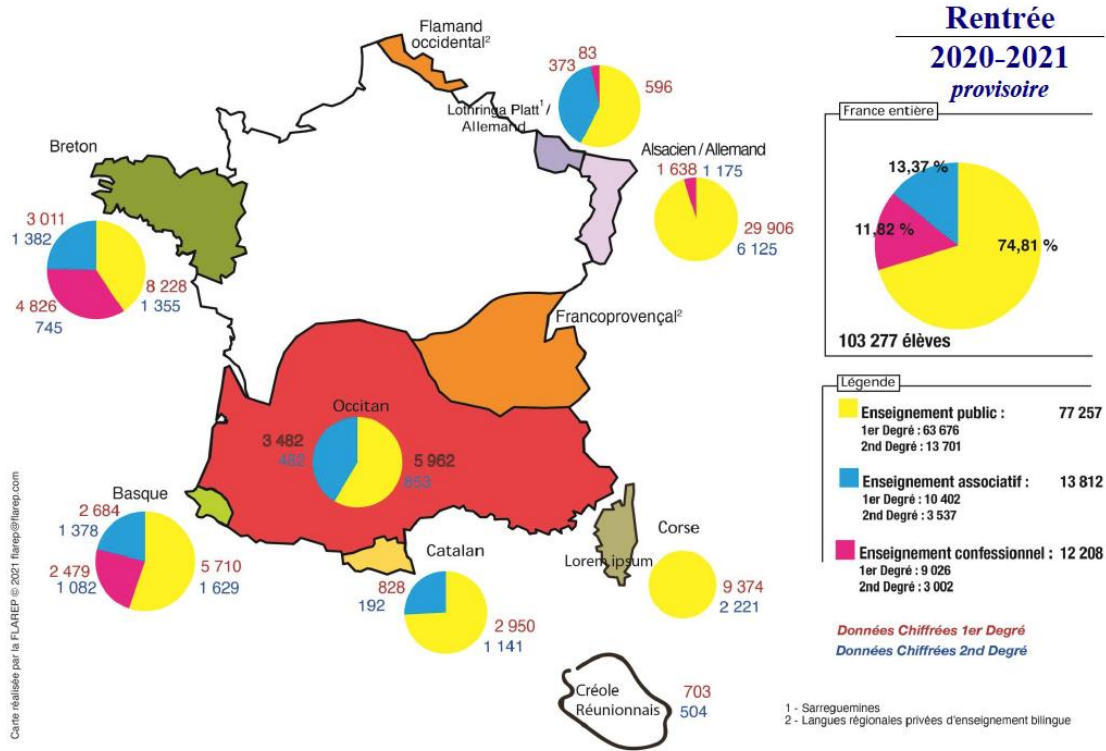
LES INFOS de LA FLAREP



Les activités de la FLAREP

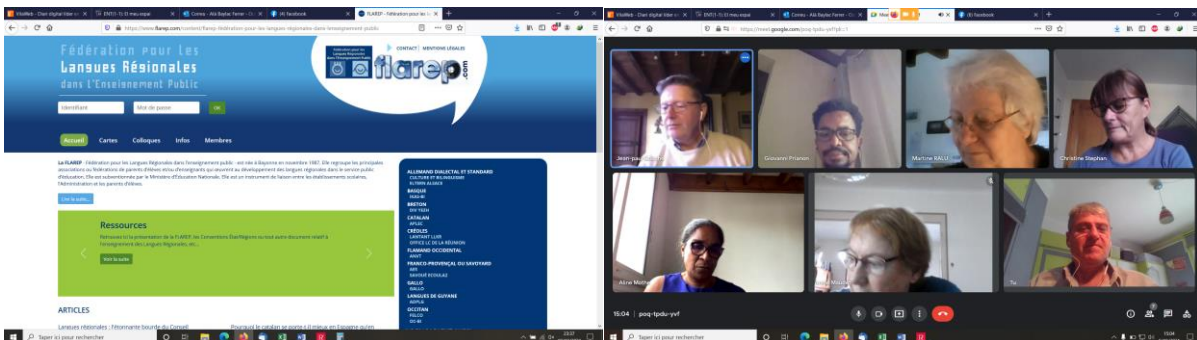
- Visioconférence avec le MEN
- Courriers de l'ANVT et de l'AES au MEN
- Réunion membres FLAREP
- La FELCO reçue au MEN
- Préparation du 35e colloque à la Réunion
- Demande du projet de nouvelle circulaire Langues régionales

Enseignements bilingues et immersifs Français / Langues Régionales



8

www.FLAREP.com



Le site de la FLAREP

Réunion FLAREP en visio après l'échange avec le conseiller chargé des Affaires pédagogiques du Ministère de l'EN, David Bauduin



Stehaus - Hôtel de ville
F - 59670 Cassel
 Netwaakle / Site : www.aplec.org
 Nummer / Courriel : info@aplec.org
 Tel : 09 54 93 83 16
 06 64 02 21 93
 Organisme agréé / membre général d
 caractère culturel par la Direction Générale
 des Français Habiles et Habilités à exercer
 des postes fixés en compétence des arts
 et du mécénat (Art. 200 et 218 bis de la loi)
 Vlaamse Bibliotheek en Leestoffen
 Centre - Centre de Ressources
 Documentaires
 Nieuw-Oppendriesse - 27 bis - Place
 Hubert Depireux 6914 Droopvlei
 Opzet den woensdag en don vrijdag van den
 1ste tot den noene 's'balen om te
 beschieden
 Ouvert les mercredi et vendredi de 9h à midi
 ou sur rendez-vous

- Associations fondatrices :**
- > Comité Flamand de France
 - > De Drie Koningen van Bruegeland
 - > H&H Razzolun
 - > SOS Bruchland
 - > Yvon Hubac
- Autres associations membres :**
- > Les Amis du Musée Jeanne Devos
 - > Les Bédouins du Brabant
 - > De Kitzelber
 - > Flamand langue vivante
 - > Maison de la Botille
 - > Nigélante - Patrimoine, Histoire & Archéologie
 - > Vlaamische Taale in Belle
- Partenariat :**
- > Association pour le Développement des Langues sur le Littoral Dunkerquois
 - > Radio L'Évangéliste
- Membres de :**
- > La FLAREP (Fédération pour les Langues Régionales dans l'Enseignement Public)
 - > Collectif Pour Que Vivent Nos Langues

Akademie voor Nuuze Vlaemse Tael Institut de la Langue Régionale Flamande

Cassel, le 07 octobre 2021

Monsieur David BAUDUIN
 Conseiller en charge des affaires pédagogiques
 Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale,
 de la Jeunesse et des Sports
 110 rue de Grenelle 75357 Paris SP 07

Monsieur le Conseiller du Ministre de l'Éducation Nationale David Bauduin,

Nous avons pu échanger ce matin, en visioconférence avec vous et avec Monsieur Laurent Bergez, chef du bureau des contenus pédagogiques et des langues, dans le cadre d'une audience accordée à la Fédération pour les Langues régionales dans l'Enseignement Public et nous vous remercions d'avoir rétabli le contact après plusieurs années d'absence de réunion avec notre fédération sur les thèmes que nous avons à vous exposer.

Je vous écris comme convenu sur le sujet de la demande récurrente d'ajout du flamand occidental à la circulaire 2017-072 du 12 avril 2017, demande qui concernait déjà la précédente circulaire.

Les députés Yannick Kerlogot et Christophe Euzet, qui avaient été saisis de cette question comme de celle relative au franco-provençal lors de l'audience relative à leur mission, s'étaient étonnés du blocage incompréhensible concernant nos deux langues et ont admis que la résolution de ce problème leur semblait rapidement de l'ordre du possible.

Ce matin, vous avez confirmé aux représentants de la FLAREP que la liste reprise dans cette circulaire n'était pas verrouillée et que nous pouvons étudier ensemble les éléments qui permettrait l'ajout du flamand occidental à ladite circulaire. Nous vous remercions pour ces propos d'ouverture. En ce qui concerne notre langue régionale, la demande date de plus de 18 ans. Nous n'avons jamais eu l'occasion d'échanger positivement avec les décisionnaires. Nous avons seulement pu suivre par retour de courriers du ministère, les contre-arguments dont les fondements n'étaient pas avérés.

Aujourd'hui, les propos du Président de la République et du Premier Ministre démontrent une volonté des plus hautes autorités de l'État de promouvoir nos langues régionales et d'avancer dans la résolution des points de blocage.

.../...


.../...

C'est pourquoi, répondant à votre volonté de dialogue constructif, je vous propose de nous rencontrer rapidement avec des représentants de notre Institut et des élus de notre territoire afin de lever ensemble les blocages à cette inscription et de bâtir les conditions de la progressivité de la mise en œuvre de l'enseignement du flamand occidental.

Je reste dans l'attente de vos propositions et vous adresse mes respectueuses salutations.

Jean Paul Couché
 Président de l'Institut de la Langue Régionale Flamande
 Vice-président de la Fédération pour les Langues Régionales dans l'Enseignement Public

Habère-Poche le 07 octobre 2021



Monsieur David BAUDUIN
 Conseiller en charge des affaires pédagogiques
 Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports
 110 Rue de Grenelle 75 357 PARIS SP 07

Monsieur le Conseiller du Ministre de l'Éducation Nationale,

Nous n'avons pu échanger ce matin avec vous lors de la visioconférence que vous avez tenue avec la Fédération pour les Langues Régionales dans l'Enseignement Public (FLAREP) puisque vous aviez souhaité un nombre limité de participants.

Néanmoins, nos collègues de la FLAREP nous ont déjà informés dans les grandes lignes de la teneur de ces échanges. Vous avez notamment confirmé que la liste des langues pouvant faire l'objet d'une option aux examens (dans la circulaire 2017-072 du 12 avril 2017) n'était pas verrouillée.

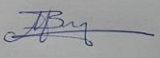
En ce qui concerne le franco-provençal (souvent appelé savoyard en Savoie et dans les régions limitrophes), son absence dans cette circulaire est incompréhensible. La réalité de cette langue présente en France, en Suisse et en Italie et reconnue par ces deux derniers pays ainsi que par les universités de tous pays, son enseignement qui existe depuis plus de quarante ans, la normalisation de son écriture, ses œuvres littéraires actuelles ou anciennes (depuis le XIII^{ème} siècle), la pratique et les fédérations ou associations qui oeuvrent en sa faveur, tout concourt à ce que le franco-provençal ne soit pas discriminé et bénéficie au contraire de la même considération que les autres langues de France présentes aux examens. Lors des deux visioconférences (dont une avec la FLAREP) que nous avons eues avec les députés Kerlogot et Euzet, chargés d'un rapport par le Premier Ministre, ces derniers étaient étonnés de cette différence de traitement.

Depuis plus de 30 ans, des réponses diverses et/ou erronées ont été apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale aux demandes des élèves, des familles, de la population et bien entendu de la FLAREP pour ne pas reconnaître le franco-provençal.

C'est pourquoi, tout comme pour le flamand occidental, à la lumière d'une part de votre volonté de ne pas figer la liste des langues citées dans la circulaire 2017-072, et d'autre part de la volonté affichée du Président de la République et du Premier Ministre de résoudre les points de blocage, nous vous demandons un rendez-vous dès que possible pour réussir à sortir de l'impasse actuelle et à faire en sorte que les élèves qui le souhaitent puissent présenter aux examens leur langue régionale, le franco-provençal.

Dans l'attente, nous vous prions de croire à nos salutations respectueuses.

Marc BRON
 Président de l'AES,
 Vice-Président de l'Institut de la Langue Savoyarde
 Délégué à la Fédération des Groupes de Langue Savoyarde Lou Rbiolon
 Trésorier de la FLAREP
 Membre du Conseil Académique de Langue Régionale de l'Académie de Grenoble
 Président du Conseil International du Franco-provençal





Une délégation de la FELCO reçue au Ministère

Voir le compte rendu au format PDF : [2110-11 – CR FELCO rencontre au Ministère 7-10-21](#)

La délégation de la FELCO était composée d'Olivier Pasquetti, président et de Marie Jeanne Verny, cosecrétaire.

Nous avons été reçus pendant 1 h 30 par messieurs David Bauduin, conseiller en charge des affaires pédagogiques auprès de Monsieur le Ministre et Jean Hubac, sous-directeur de l'innovation, de la formation et des ressources à la DGESCO. Le présent compte rendu a été relu et précisé par nos deux interlocuteurs. (...) À suivre sur : <http://www.felco-creo.org/07-10-21-compte-rendu-de-laudience-felco-au-ministere/>



Le 18 octobre 2021

M. Jean CASTEX, Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Objet : Nouvelle circulaire relative à l'enseignement des langues régionales

Monsieur le Premier Ministre

Nous avons tenu le 7 octobre dernier, une première réunion en visioconférence avec M. David Bauduin, conseiller en charge des Affaires pédagogiques au Ministère de l'Éducation nationale.

Nous avons retenu de cet entretien que le dialogue semble pouvoir être renoué entre nos associations de défense et promotions de l'enseignement des langues régionales à l'école publique et le Ministère. Mais les résultats et les perspectives ne sont pas à la hauteur de nos attentes, ni surtout à la hauteur du défi et de l'urgence devant lesquels se trouvent nos langues de France.

Nous savons qu'une circulaire est en préparation, circulaire qui traitera du cadre réglementaire de l'enseignement des langues régionales, de leur enseignement optionnel, du bilinguisme et de l'immersion. Ce texte viendrait donc se substituer à la circulaire de 2017 en vigueur, circulaire que la FLAREP avait proposée et travaillée conjointement avec le conseiller en charge des langues régionales et les services du Ministère de l'Éducation nationale.

Devant l'importance de ce qui constituera le nouveau cadre réglementaire de l'enseignement des langues régionales, il est indispensable que nous puissions travailler de concert avec le Ministère sur le projet de texte. Nous adressons dans ce sens une demande au Ministère de l'Éducation nationale et souhaitons que vous appuyiez notre volonté de participer activement à l'élaboration des nouveaux outils qui doivent permettre de passer à une autre étape de l'enseignement de et en langues régionales.

Comptant sur votre engagement en faveur de l'enseignement des langues régionales, en particulier à l'école publique que défend précisément notre Fédération, nous attendons que le Ministère de l'Éducation nationale nous communique au plus tôt le projet de circulaire afin que nous échangions sur les dispositions qu'il contient.

Présidence – Correspondance : Thierry DELOBEL – BP 221 – 64502 SAINT JEAN DE LUZ
Tél. +33 (0)5 59 26 60 60 – flarep@flarep.com • www.flarep.com
Déclarée d'Intérêt Général

La FLAREP, M. le Premier Ministre, qui œuvre depuis 35 ans à la promotion de l'enseignement de et en langues régionales, a acquis expérience et expertise sur la question, et compte parmi ses membres plusieurs personnes parmi les plus qualifiées pour travailler sur le sujet.

Tout l'enjeu des années à venir repose sur la possibilité qu'offre l'enseignement public aux enfants de la République en matière d'égalité des chances, d'ouverture culturelle et de formation à la citoyenneté. Aujourd'hui, 75 % des enfants qui apprennent une langue régionale le font grâce au Service Public d'Éducation. Si la réelle volonté du gouvernement est de développer et d'encadrer l'enseignement des langues régionales, nous estimons que la circulaire à venir ne peut se permettre d'occulter nos revendications en matière d'enseignement public des langues régionales.

LA FLAREP souhaite que la définition du nouveau cadre réglementaire soit l'occasion d'une avancée claire et inéquivoque dans l'organisation de l'enseignement de et en langues régionales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre profonde considération.

M. Thierry DELOBEL,
Président FLAREP
Président IKAS-BI

M. Alà BAYLAC-FERRER,
Secrétaire Général FLAREP
Président APLEC

La situation de la langue catalane

Compétences

- Le comprend : 225.445 (61 %)
- Sait le parler : 130.979 (35 %)
- Sait le lire : 144.937 (39 %)
- Sait l'écrire : 52.829 (14 %)

Utilisation en famille

Pourcentage cumulé d'utilisation du catalan seul ou avec d'autres langues

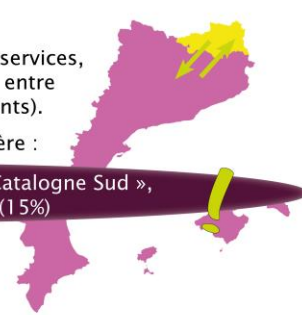
- Avec les grand-parents : 20 %
- Avec la mère : 15 %
- Avec le père : 17 %
- Avec le conjoint : 13 %
- Avec l'ainé.e : 11 %

Domaines de la consommation et des services

Dans tous les domaines de la consommation et des services, l'emploi du catalan seul ou avec le français, varie entre 0,6% (administrations) et 8,1% (petits commerçants).

Mais un domaine mérite une attention particulière :

34 % utilise le catalan « lorsqu'il se rend en Catalogne Sud », un peu, beaucoup ou uniquement (15%)



+ degré d'accord avec les mesures suivantes



Enquesta d'usos lingüístics a Catalunya Nord – EUL-CN L'Enquête sur l'emploi des langues en Catalogne Nord 2015

Objectif principal de l'enquête : établir la connaissance et l'emploi du catalan et des langues en général utilisées par la population (français, anglais, espagnol, occitan, etc.) de 15 ans et plus.

L'EUL-CN est la deuxième étude de ce type effectuée en Catalogne Nord. La précédente enquête date de 2004.



Plus d'info sur l'enquête:



www.aplec.cat

[f](#) [i](#) [t](#) [asso.aplec](#)

Les chiffres de l'enseignement des langues

2019-2020

Enseignement bilingue + immersif total en France: 95 389 élèves*

*Chiffre minimum pour 2019-2020 (toutes les données chiffrées ne sont pas recensées ou diffusées par l'Éducation nationale)

FLAMAND OCCIDENTAL

- Total : 50 élèves en primaire privé catholique (LV)
- Établissement : 1 école

FRANCIQUE / ALLEMAND

- Bilingue : 980 élèves en primaire à Sarreguemines

GALLO / LANGUE D'OIL

- Initiation : 1300 élèves en primaire avec 1 enseignant itinérant
15 sites en secondaire avec 7 enseignants

ALSACIEN / ALLEMAND

- Bilingue : 31 000 élèves en primaire (17,5 %) de l'Académie de Strasbourg
- Continuité en collège : bilingue (4h/sem. + DNL) + anglais
- Continuité en lycée : 18 lycées
- bilingue Alsbac (6h LV + HG)
- Ansbil-Bacpro (234 élèves)
- Allemand LV : 82,5% des élèves en primaire (3h/semaine)
- Total effectifs : 98% des élèves étudient l'alsacien/allemand en primaire

BRETON

- Bilingue / immersif : 18 890 (2,1%) dont en primaire 3,3%
dont 9 120 public
dont 5 463 catholique
dont 4 307 associatif Diwan
- Établissements (bilingue et immersif) : 570 écoles, collèges et lycées (9,2% ; 18% en Finistère)
dont 63 collèges (12%)
dont 11 lycées (4%)
183 communes (13%)

SAVOYARD / FRANCOPROVENÇAL

- Enseignement d'initiation : 3 écoles ; 34 élèves ; 3 enseignants
2 collèges ; 50 élèves ; 1 enseignant
1 lycée ; 18 élèves ; 1 enseignant

BASQUE

- Bilingue / immersif : 14 583 élèves dont 10 711 en primaire (40,9%)
- Basque LV : 1 048 élèves en secondaire
8% en collège
3,5% en lycée
- Étudiants à l'université : 65
- Établissements (bilingue et immersif) : 201 écoles, collèges et lycées
159 écoles
dont 95 publiques
dont 19 immersives publiques
42 collèges, lycées dont 15 publics
Basque LV seule
30 collèges, lycées et basque LV seule
dont 27 publics
- Enseignants : 385 (équivalents temps plein) en primaire
65 en secondaire
2 à l'université

CORSE

- Bilingue : 11 327 élèves dont 9 191 en primaire (36%) et 2 136 en secondaire (9%)
- Corse LV : 10 302 élèves en secondaire
8 682 - 65% en collège
1 620 - 17% en lycée
- Établissements (bilingue) : 27 collèges (87%)

OCCITAN

- Bilingue et immersif : 12 665 élèves
11 024 élèves en primaire dont 3 494 en Calandreta
1 641 élèves en secondaire dont 486 en Calandreta
- Occitan LV : 52 358 élèves
36 893 élèves en primaire
15 465 élèves en secondaire
- Total bilingue/immersif + LV (primaire et secondaire) : 65 023 élèves
12 665 élèves bilingue + immersif
52 358 élèves LV

CATALAN

- Total : 15 515 élèves (18,9%) dont 4 190 dans le public
- Bilingue / immersif : 5 254 élèves (6,4%) dont 3 970 en primaire (9%)
- Catalan LV : 10 261 élèves dont 8 911 en primaire (20%)
- Étudiants à l'université (Péripignan) : 154 (de la licence au doctorat + DU)
59 en licence de catalan
75 en Certificat de langue catalane
- Établissements : 174 écoles, collèges et lycées (46%)
49 écoles (16%) bilingue / immersif
17 collèges, lycées (29%) bilingue / immersif
111 écoles (35%) catalan LV
39 collèges, lycées (55%) catalan LV
- Enseignants : Primaire : 172 + 32 intervenants APLEC
Secondaire : 71
Université : 4 + 2 contractuels

CRÉOLE DE LA RÉUNION

- Total (bilingue + LV) : 3 990 élèves (3% en primaire)
- Bilingue : 690 élèves (en maternelle, 1 classe élémentaire)
- Créole LV : 3 300 élèves en primaire
- Établissements : 3 sites primaires de créole LV + autres sites sans continuité

12

Fédération pour les Langues Régionales dans l'Enseignement Public



aplec
ASSOCIACIÓ PER A L'EN SENYAMENT DEL CATALÀ

www.aplec.cat

[f](#) [i](#) [t](#) **asso.aplec**